

1861

**Société par actions simplifiée
au capital social de 500.000 Euros
Siège social : Avenue Jean Baylet 31095 Toulouse
RCS Toulouse 984 274 902**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 29 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à 15 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de leur Président adressée à chacun d'eux par courriel.

Sont présents :

- La SA GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI représentée par Monsieur Jean-Nicolas BAYLET, Propriétaire de -----	3.333 actions
- La SARL HOLDING T.F, représentée par Monsieur Thomas FANTINI, Propriétaire de -----	1.667 actions
Au Total -----	<u>5.000 actions</u>

La séance est présidée par Monsieur Jean-Nicolas BAYLET.

Madame Frédérique FAILLA est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Diégo DECHELOTTE représentant KPMG SA, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président constate que tous les associés de la Société sont présents, et qu'en conséquence l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Les statuts de la Société ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- Les rapports du Commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions.

Puis, le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ; Approbation des comptes annuels et quitus au Président ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice clos au 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 225-38 du Code de Commerce, approuve et ratifie les autorisations données à l'effet de passer ces conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (321.599) €, au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Copie certifiée conforme à l'original
Fait à Toulouse, le 29 Juin 2026

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Baylet', with a large, stylized initial 'B'.

Jean-Nicolas BAYLET

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN

984274902

Code activité (NAF)

5610A

Désignation et adresse du déclarant :

5710 1861

0005 place du Capitole

TOULOUSE 31000

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

☐

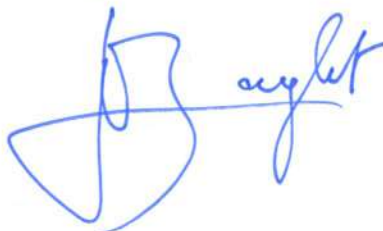
Code monnaie :

EUR

Désignation du conseil :

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Fait le 26/04/2026



Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 984274902

Code activité (NAF) 5610A

Désignation et adresse

5710 1861

0005 place du Capitole

TOULOUSE 31000

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration :

NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)

IS1

Catégorie fiscale

BI

Régime fiscal :

RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)

IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :

01/01/2025

Date de clôture de l'exercice ou période N :

31/12/2025

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1

31/12/2024

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 :

12

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

15/05/2026

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 5 place du Capitole 31000 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2025	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	151 773	49 808	101 965
	Frais de développement	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH	1 800 000		1 800 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 290	3 085	3 205
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	72 794	42 607	30 187
	Autres immobilisations corporelles	AT	580 612	207 130	373 481
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV			
	Participations	CS			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières	BH	106 760		106 760
TOTAL (II)		BJ	2 718 229	302 630	2 415 598
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	56 588		56 588
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	43 758		43 758
	Autres créances (3)	BZ	78 289		78 289
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Comptes de Régularisation	Disponibilités	CF	48 113		48 113
	Charges constatées d'avance (3)	CH	115 398		115 398
	TOTAL (III)	CJ	342 146		342 146
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 060 375	302 630	2 757 745
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 500 000)				DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ)				DG			
	Report à nouveau				DH	(494 567)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(321 599)	(494 567)	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	(316 166)	5 433	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	2 345 345	2 501 911	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	286 878	288 283	
	Dettes fiscales et sociales				DY	144 925	163 253	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	2 677		
	Instrument financier à terme				D1			
	Autres dettes				EA	292 151	9 091	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	1 935	550	
TOTAL (IV)				EC	3 073 911	2 963 088		
Écarts de conversion passif et différences d'évaluation (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 757 745	2 968 521		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 115 704	619 535	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens		FD	3 227 055	FE		FF	3 227 055	2 882 709
		services		FG	15 829	FH		FI	15 829	14 765
	Chiffres d'affaires nets			FJ	3 242 885	FK		FL	3 242 885	2 897 475
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	17 667		28 000
	Reprises sur amortissements et provisions						FP			37 274
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						FI			
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 962		360
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 263 513		2 963 110	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	791 937		790 655
	Variation de stock (marchandises)						FT	743		(7 331)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	661		405
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 202 051		1 041 727
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	36 888		42 902
	Salaires et traitements						FY	1 035 545		1 070 904
	Cotisations sociales (10)						FZ	268 208		290 168
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	152 637		151 522
			- dotations aux dépréciations				GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations				GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI			
	Autres charges (12)						GE	2 192		1 222
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 490 862		3 382 175
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(227 349)		(419 065)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur dépréciations						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	94 250		74 427
	Différences négatives de change						GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	94 250		74 427
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(94 250)		(74 427)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(321 599)		(493 492)	

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 000
Charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	11 075
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 075)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 263 513
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 585 112
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(321 599)
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
		IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 747
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL			

DGFIP N° 2054 2026

Néant ☐

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2026

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2025

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	19 419	EL	30 389	EM		EN	49 808
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	984	PF	2 100	PG		PH	3 085
TOTAL I		RK	20 403	RM	32 489	RN		RO	52 893
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	27 305	QA	15 302	QB		QC	42 607
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	78 989	QE	85 807	QF		QG	164 796
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 295	QM	19 039	QN		QO	42 334
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	129 590	QV	120 148	QW		QX	249 738
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	149 993	ØP	152 637	ØQ		ØR	302 630

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☐

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	106 760	UV		UW	106 760			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	43 758		43 758					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (<table><tr><td>Provision pour dépréciation antérieurement constituée*</td><td>UO</td><td></td></tr></table>)				Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO		ZI					
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO											
	Personnel et comptes rattachés				UY	792		792					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	27 822		27 822					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	9 917		9 917					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	39 758		39 758					
	Charges constatées d'avance				VS	115 398		115 398					
TOTAUX				VT	344 204	VU	237 445	VV	106 760				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	2 345 345	387 138		1 690 375		267 832			
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	286 878	286 878							
Personnel et comptes rattachés				8C	61 501	61 501							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	55 879	55 879							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 780	15 780								
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	11 766	11 766								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	2 677	2 677							
Groupe et associés (2)				VI	291 825	291 825							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	326	326							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	1 935	1 935							
TOTAUX				VY	3 073 911	VZ	1 115 704	1 690 375		267 832			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	156 447								

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant

Exercice N, clos le :
31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Provisions et charges à payer non déductible (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Amendes et pénalités		WI	Charges à payer liées à des états et territoire non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B)	XX	
			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XW	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				XY	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
					WN	
					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
TOTAL I					WR	
II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS 321 599	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.					WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre I)					WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
		- imposées aux taux de 0 %			WH	
		- imposées aux taux de 19 %			WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)	2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY	
	Majoration d'amortissement				XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissant dans l'immobilier (art. 209C)	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL				
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL TOTAL II					XH 321 599	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	XJ 321 599	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	XO 321 599	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise : 1861				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	494 567
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	494 567
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	321 599
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	816 166
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	47 030
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(494 567)		Dividendes		ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE	
					Report à nouveau		ZF	
	TOTAL I	ØF	(494 567)		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(494 567)
							ZH	(494 567)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail					J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance								YT	7 557	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	469 318	)	XQ	495 211	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	158 745	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	39 356	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES		)	ST	501 183	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 202 051	
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	9 175	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques					ZS		)	9Z	27 713	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	36 888	
	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	391 484	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	298 790	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)								ØB	1 081 538	
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK	3,16 %	
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0								ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	- Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ		
	- Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR		
	- Revenu brut social (si le montant est négatif)					JS					
	- Revenu brut social (si le montant est positif)							JT			

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☐ x

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10			11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ☐		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2026

Néant ☒ X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 1			
		N - 2			
	différente <i>(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)</i>	N - 3			
		N - 4			
	(à préciser) au titre de :	N - 5			
		N - 6			
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2026

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant ☒

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : 1861

Néant

☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7				

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : 1861	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	36	
dont apprentis	YF	6	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 242 885							
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK								
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL								
Total 1	OX	3 242 885							
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	2 962							
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE								
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	17 667							
Variation positive des stocks	OD	1 171							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT								
Total 2	OM	21 800							
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Achats	ON	821 423							
Variation négative des stocks	OQ	1 914							
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	678 759							
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	25 893							
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ								
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 192							
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU								
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9								
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY								
Total 3	OJ	1 530 180							
IV - Valeur ajoutée produite									
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	1 734 504						
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 734 504							
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>									
Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	X							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	3 242 885							
Effectifs au sens de la CVAE	EY	36							
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX								
Période de référence du GY 01/01/2025 au GZ 31/12/2025									
Date de cessation	HR								

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 98427490200027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1861

ADRESSE (voie) 5 place du Capitole

CODE POSTAL 31000

VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
N° SIREN (si société établie en France) 570804542 % de détention 66,66 Nb de parts ou actions 3 333
Adresse : N° Voie AVENUE JEAN BAYLET
Code Postal 31095 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique SARL Dénomination HOLDING T.F
N° SIREN (si société établie en France) 508797156 % de détention 33,34 Nb de parts ou actions 1 667
Adresse : N° 262 Voie AVENUE DE LARDENNE
Code Postal 31100 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom de famille
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre Nom de famille
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS**DGFIP N° 2059-G 2026**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 98427490200027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1861

ADRESSE (voie) 5 place du Capitole

CODE POSTAL 31000

VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

1861 S.A.S.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

1861 S.A.S.

5 Place du Capitole – 31000 Toulouse

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

1861 S.A.S.

5 Place du Capitole – 31000 Toulouse

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1861 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 9 juin 2026

KPMG S.A.



Signé par Diego Dechelotte

Diego Dechelotte

Associé

1861 S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025



1861

Siren : 984274902

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

EXERCICE du 01/01/2025 au 31/12/2025

1861

2025

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL DU BILAN	2 757 744,66
TOTAL DES PRODUITS	3 263 513,12
TOTAL DES CHARGES	3 585 112,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	(321 599,17)

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	151 773,44	49 807,97	101 965,47	132 354,54
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	1 800 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00
Autres immobilisations incorporelles	6 290,00	3 084,69	3 205,31	5 305,73
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	1 806 290,00	3 084,69	1 803 205,31	1 805 305,73
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	72 794,04	42 607,43	30 186,61	42 414,63
Autres immobilisations corporelles	580 611,63	207 130,26	373 481,37	415 429,50
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	653 405,67	249 737,69	403 667,98	457 844,13
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	106 759,60		106 759,60	104 652,81
Total immobilisations financières	106 759,60		106 759,60	104 652,81
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	2 566 455,27	252 822,38	2 313 632,89	2 367 802,67
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises	56 588,41		56 588,41	57 331,17
Total stocks et en-cours	56 588,41		56 588,41	57 331,17
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	43 757,90		43 757,90	21 821,34
Autres créances	78 288,79		78 288,79	74 246,59
Charges constatées d'avance	115 397,84		115 397,84	115 190,39
Total créances	237 444,53		237 444,53	211 258,32
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Total valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	48 113,36		48 113,36	199 774,23
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	342 146,30		342 146,30	468 363,72
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	3 060 375,01	302 630,35	2 757 744,66	2 968 520,93

© Regnology - Tableau annexé

(1) dont droit au bail :

(2) dont part à moins d'un an :

(3) dont à moins d'un an :

237 444,53

BILAN PASSIF

	2025	2024
Capital	500 000,00	500 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(494 567,00)	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(321 599,17)	(494 567,13)
<i>Total situation nette</i>	<i>(316 166,17)</i>	<i>5 432,87</i>
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	(316 166,17)	5 432,87
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 345 344,67	2 501 911,43
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>	<i>2 345 344,67</i>	<i>2 501 911,43</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 878,25	288 282,64
Dettes fiscales et sociales	144 924,84	163 253,10
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>431 803,09</i>	<i>451 535,74</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 677,20	
Autres dettes	292 150,87	9 090,89
<i>Total dettes diverses</i>	<i>294 828,07</i>	<i>9 090,89</i>
Produits constatés d'avance	1 935,00	550,00
TOTAL DES DETTES (1) (III)	3 073 910,83	2 963 088,06
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	2 757 744,66	2 968 520,93

© Reprolog - Tableau annexé

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	3 242 884,69	2 897 474,61
Montant net du chiffre d'affaires	3 242 884,69	2 897 474,61
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	17 666,64	28 000,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		37 274,48
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2 961,79	360,47
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 263 513,12	2 963 109,56
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	791 936,77	790 655,27
Variation de stocks (achat de marchandises)	742,76	(7 331,17)
Achat de matières premières et autres approvisionnements	661,20	405,22
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 202 050,66	1 041 727,47
<i>Total charges externes</i>	<i>1 995 391,39</i>	<i>1 825 456,79</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	36 888,25	42 902,31
Charges de personnel		
Salaires	1 035 545,22	1 070 903,78
Cotisations sociales	268 208,33	290 168,01
<i>Total charges de personnel</i>	<i>1 303 753,55</i>	<i>1 361 071,79</i>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements	152 637,04	151 522,25
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>	<i>152 637,04</i>	<i>151 522,25</i>
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	2 191,87	1 221,82
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 490 862,10	3 382 174,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	(227 348,98)	(419 065,40)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	94 250,19	74 427,07
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	94 250,19	74 427,07
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	(94 250,19)	(74 427,07)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	(321 599,17)	(493 492,47)
Produits exceptionnels (VII)		10 000,00
Charges exceptionnelles (VIII)		11 074,66
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 074,66)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 263 513,12	2 973 109,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 585 112,29	3 467 676,69
BENEFICE OU PERTE	(321 599,17)	(494 567,13)

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont Intérêts concernant les entités liées

3 746,95

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Présentation générale

Société : 1861

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et méthodes comptables

1 - Faits marquants de l'exercice

Aucun événement notable pouvant avoir une influence significative sur l'activité ou la situation de la société n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

3 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables dans le respect du recueil des normes comptables françaises qui intègre le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué le 8 septembre 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 homologué par arrêté du 4 décembre 2015, le règlement ANC 2016-07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016, le règlement ANC 2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et à l'article 27 du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations.

La société applique pour la première fois ce règlement au titre de l'exercice 2025, conformément aux dispositions l'application est prospective, et les états financiers comparatifs n'ont pas été retraités. La première application du règlement ANC 2022-06 n'a pas eu d'impact sur le résultat et/ou les capitaux propres, elle a eu pour effet :

- Représentation du bilan selon une logique de cycles (investissements, financement, exploitation, trésorerie)
- Nouvelle présentation du compte de résultat

- Reclassement de certains actifs et passifs selon leur nature et leur cycle économique
- Regroupement ou suppression de postes devenus obsolètes

3.1. Immobilisations incorporelles

La société est propriétaire du fonds de commerce du restaurant « le Bibent ».

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires.

Les immobilisations sont amorties sur les durées d'utilité de chacun des biens.

- matériel de bureau et mobilier : linéaire sur 2, 3, 5 et 10 ans
- agencement industriel : linéaire sur 10 et 15 ans
- matériel industriel : linéaire sur 3, 5 et 10 ans

3.3. Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des capitaux propres, des perspectives de rentabilité de chacune des filiales concernées et eu égard aux particularités du secteur de la presse. Les écarts d'acquisition constatés à l'achat et inclus dans la valeur des titres sont remis en cause seulement lorsque les perspectives de résultats sont défavorables.

Au 31/12/2025, la société ne détient aucun titre de participation.

3.4. Prêts et autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières représentent les dépôts de garantie et cautionnement.

3.5. Créances douteuses et provisions pour dépréciation

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune des créances concernées.

Il n'y a pas de provisions clients à la clôture de l'exercice 2025.

3.6. Autres créances

Sont enregistrés sous cette rubrique :

- créances fiscales (TVA Déductible et TVA sur Factures non parvenues)
- avoirs à recevoir Fournisseurs

Les produits à recevoir sont constatés suivant les dispositions prévues au règlement ANC 2022-06. Au 31/12/2025, les produits à recevoir se montent à 34 923€ (aides à l'apprentissage non reçues et avoir fournisseur).

3.7. Charges constatées d'avance

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore effectuées.

Pour l'exercice 2025, le solde des charges constatées d'avance est de 115 398€.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont établies en conformité avec le règlement ANC 2014-03 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Il n'y a pas de provisions pour risques et charges à la clôture de l'exercice 2025.

3.9. Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux mais font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

Elles sont calculées sur la base des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice augmentés des charges sociales de 26% en moyenne, après réexamen au 31/12/2025 des hypothèses de mortalité, de turn-over de 30% pour les cadres et de 23.4% à 1% selon la classe d'âge pour les non-cadres, de revalorisation (2% à 0,5% selon la classe d'âge) et application d'un taux d'actualisation de 3.8%.

3.10 – Dettes congés payés

En ce qui concerne la déduction fiscale des indemnités de congés payés et des charges sociales afférentes, c'est le régime de droit commun qui a été retenu. L'indemnité de congés payés est déduite de l'exercice au cours duquel elle est constituée.

3.11 Dettes fiscales et sociales

Elles renseignent sur la situation des comptes de personnel salarié, des organismes sociaux, des taxes sociales (formation continue et apprentissage) et du Trésor public (PAS-IRPP, TVA collectée, et sur factures à établir, CVAE et autre droits).

3.12 Autres dettes

Elles concernent les comptes courants Groupe.

4 – Complément d'information sur le compte de résultat

4.1. Méthode de constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté à la réalisation de la prestation.

4.2. Produits constatés d'avance

Ils correspondent à des opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles la société n'a pas encore réalisé les prestations correspondantes.

Pour l'exercice 2025, le solde des produits constatés d'avance est de 1 935€.

4.3. Méthode de constatation des charges d'exploitation

Les achats sont constatés sur la base des livraisons de matières premières ou de la réalisation des prestations de services.

4.4. Produits exceptionnels

Pour l'exercice 2025, il n'a été constaté aucun produit exceptionnel.

4.5. Charges exceptionnelles

Pour l'exercice 2025, il n'a été constaté aucune charge exceptionnelle.

4.6 - Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice résulte essentiellement des intérêts des comptes courants et des intérêts d'emprunts.

5 – Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société "Groupe Dépêche du Midi" (avenue Jean Baylet, Toulouse) et dans ceux de la société "SAS Société Occitane de Communication" (avenue Jean Baylet, Toulouse).

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	151 773,44		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 806 290,00		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 958 063,44		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	69 720,04		3 074,00
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	450 565,23		62 897,40
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	67 149,00		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	587 434,27		65 971,40
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières	104 652,81		2 106,79
<i>Total immobilisations financières</i>	104 652,81		2 106,79
TOTAL GENERAL	2 650 150,52		68 078,19

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			151 773,44	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 806 290,00	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			1 958 063,44	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			72 794,04	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			513 462,63	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			67 149,00	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			653 405,67	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières			106 759,60	
<i>Total immobilisations financières</i>			106 759,60	
TOTAL GENERAL			2 718 228,71	

© Regiology - Tableau annexé

IMMOBILISATIONS - Suite

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des augmentations					Ventilation des diminutions				Montant brut à la clôture de l'exercice	
		Virements		Entrées			Sorties					
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	De poste à poste	A destination actif circulant	Cessions	Scissions		Mises hors services
Immobilisations incorporelles												
Frais d'établissement et de développement	151 773,44											151 773,44
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 806 290,00											1 806 290,00
Total immobilisations incorporelles	1 958 063,44											1 958 063,44
Immobilisations corporelles												
Terrains												
Constructions :												
- Constructions sur sol propre												
- Constructions sur sol d'autrui												
- Installations générales, agencements, ...												
Installations techniques, matériel et outillages industriels												
Autres immobilisations corporelles :												
- Installations générales, agencements, ...						3 074,00						72 794,04
- Matériel de transport						62 897,40						513 462,63
- Matériel de bureau et mobilier informatique												67 149,00
- Emballages récupérables et divers												
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes												
Total immobilisations corporelles	587 434,27					65 971,40						653 405,67
Immobilisations financières												
Participations												
Autres titres immobilisés												
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille												
Prêts et autres immobilisations financières						2 106,79						106 759,60
Total immobilisations financières	104 652,81					2 106,79						106 759,60
TOTAL GENERAL	2 650 150,52					68 078,19						2 718 228,71

FONDS COMMERCIAL

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail				
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique				
Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique	1 800 000,00			1 800 000,00
Fonds résultant d'une réévaluation légale				
Fonds résultant d'une réévaluation libre				
Autres				
TOTAL	1 800 000,00			1 800 000,00

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	19 418,90	30 389,07		49 807,97
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	984,27	2 100,42		3 084,69
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	20 403,17	32 489,49		52 892,66
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	27 305,41	15 302,02		42 607,43
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	78 989,41	85 806,67		164 796,08
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	23 295,32	19 038,86		42 334,18
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	129 590,14	120 147,55		249 737,69
TOTAL GENERAL	149 993,31	152 637,04		302 630,35

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et Informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

AMORTISSEMENTS - Suite

	Durée d'utilisation ou taux d'amort- issement	Mode d'amort- issement	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des dotations				Ventilation des diminutions			Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
				Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement et de développement			19 418,90		30 389,07						49 807,97
Fonds commercial											
Autres postes d'immobilisations incorporelles			984,27		2 100,42						3 084,69
Total immobilisations incorporelles			20 403,17		32 489,49						52 892,66
Immobilisations corporelles											
Terrains											
Constructions :											
- Constructions sur sol propre											
- Constructions sur sol d'autrui											
- Installations générales, agencements, ...											
Installations techniques, matériel et outillages...			27 305,41		15 302,02						42 607,43
Autres immobilisations corporelles :											
- Installations générales, agencements, ...			78 989,41		85 806,67						164 796,08
- Matériel de transport											
- Matériel de bureau et mobilier informatique			23 295,32		19 038,86						42 334,18
- Emballages récupérables et divers											
Total immobilisations corporelles			129 590,14		120 147,55						249 737,69
TOTAL GENERAL			149 993,31		152 637,04						302 630,35

STOCKS

Stocks et en-cours		
Postes (a)	2025	2024
Stock de marchandises	56 588,41	57 331,17
TOTAL	56 588,41	57 331,17

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes (a)			Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
	2025	2024	
TOTAL			

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours	
Postes (a) (b)	Montant incorporé au cours de l'exercice
TOTAL	

(a) A adapter suivant les catégories appropriées à l'entité.

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	106 759,60		106 759,60	104 652,81
Total actif immobilisé	106 759,60		106 759,60	104 652,81
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	43 757,90	43 757,90		21 821,34
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	791,96	791,96		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	27 821,99	27 821,99		30 805,16
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	9 916,70	9 916,70		20 500,00
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	39 758,14	39 758,14		22 941,43
Total actif circulant	122 046,69	122 046,69		96 067,93
Charges constatées d'avance	115 397,84	115 397,84		115 190,39
TOTAL DES CREANCES	344 204,13	237 444,53	106 759,60	315 911,13
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	2 345 344,67	387 137,67	1 690 375,00	267 832,00	2 501 911,43
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	286 878,25	286 878,25			288 282,64
Personnel et comptes rattachés	61 500,52	61 500,52			66 454,13
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 878,52	55 878,52			57 482,44
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	15 780,30	15 780,30			19 145,00
Obbligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	11 765,50	11 765,50			20 171,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 677,20	2 677,20			
Groupe et associés (2)	291 824,87	291 824,87			3 870,89
Autres dettes	326,00	326,00			5 220,00
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 935,00	1 935,00			550,00
TOTAL DES DETTES	3 073 910,83	1 115 703,83	1 690 375,00	267 832,00	2 963 088,06
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		156 447,00			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2025	2024
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	34 923,00	43 441,43
<i>Total créances</i>	34 923,00	43 441,43
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	34 923,00	43 441,43

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 791,87	1 911,43
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>1 791,87</i>	<i>1 911,43</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 295,20	27 260,92
Dettes fiscales et sociales	77 195,00	97 983,42
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>111 490,20</i>	<i>125 244,34</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 220,00
<i>Total dettes diverses</i>		<i>5 220,00</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	113 282,07	132 375,77

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
Loyer et taxe foncière	110 950,60	108 830,81
Assurance	1 717,55	3 232,85
Liaison internet	1 706,62	1 605,64
Autres frais	1 023,07	1 521,09
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>115 397,84</i>	<i>115 190,39</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	115 397,84	115 190,39
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	115 397,84	115 190,39

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
Bons cadeaux	1 935,00	550,00
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>1 935,00</i>	<i>550,00</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 935,00	550,00
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 935,00	550,00
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	113 462,84	114 640,39

ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS

Postes	2025				Total 2024
	Entreprises liées	participation	Total	Total Bilan	
Immobilisations financières					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
<i>Total immobilisations financières</i>					
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances clients et comptes rattachés	3 695,09		3 695,09	43 757,90	5 148,00
Autres créances				78 288,79	
Capital souscrit appelé non versé					
<i>Total créances</i>	3 695,09		3 695,09	122 046,69	5 148,00
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit				2 345 344,67	
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 689,70		1 689,70	286 878,25	32 450,00
Autres dettes	291 524,87		291 524,87	292 150,87	3 571,00
<i>Total dettes</i>	293 214,57		293 214,57	2 924 373,79	36 021,00
BILAN	296 909,66		296 909,66	3 046 420,48	41 169,00
Eléments financiers					
Produits de participation					
Autres produits financiers					
Charges financières	3 746,95		3 746,95		30 351,00
<i>Total éléments financiers</i>	3 746,95		3 746,95		30 351,00
Autres					
<i>Total autres</i>					
COMPTE DE RESULTAT	3 746,95		3 746,95		30 351,00

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 500 000,00		1 800 000,00
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<i>Total autres dettes</i>			
TOTAL	2 500 000,00		1 800 000,00

EMPRUNTS	MONTANT INITIAL	DATE DE SOUSCRIPTION ET D'ECHEANCE	CAPITAL RESTANT DU	NATURE DE LA GARANTIE	NATURE DU TAUX
CA TLSE 31	750 000€	05/08/2024 - 05/07/2031	703 075€	Nantissement fonds de commerce	Taux fixe
CA MNP	1750 000€	30/08/2024 - 30/07/2031	1 640 477€	Nantissement fonds de comerce	Taux fixe

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clôture de l'exercice
Actions / Parts sociales	5 000,00			5 000,00

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	5 000,00	100,00	
Actions à droit de vote double			
Actions à dividende prioritaire			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres (à préciser)			
TOTAL	5 000,00		

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	500 000,00
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(494 567,00)
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 433,00
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	5 433,00
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(321 599,17)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	(316 166,17)
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	(321 599,17)
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	(321 599,17)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d'activités	2025	2024	Variation (%)
Recette restaurant	3 226 744,86	2 882 709,34	11,93%
Location salles	15 829,42	14 765,27	7,21%
Autres	310,41		
TOTAL	3 242 884,69	2 897 474,61	11,92%
Cette information est-elle complète ?			

Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques			
Marché géographique	2025	2024	Variation (%)
France	3 242 855,00	2 897 475,00	11,92%
TOTAL	3 242 855,00	2 897 475,00	11,92%
Cette information est-elle complète ?			

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025	2024
Ouvriers		
Employés, techniciens, agents de maîtrise	34,00	33,00
Cadres et ingénieurs	2,00	2,00
Autres :		
TOTAL	36	35

TOTAL GENERAL	1 806 366,00					1 806 366,00
----------------------	---------------------	--	--	--	--	---------------------

- Taux d'actualisation 3.80%
- Taux de revalorisation de 2% à 0.5% selon la classe d'âge
- Taux de turn over de 30% pour les cadres
- Taux de turn over de 23.4% à 1% selon la classe d'âge pour les non cadres

TOTAL GENERAL						
---------------	--	--	--	--	--	--

**IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT
LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ**

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
Siège	AVENUE JEAN BAYLET - 31095 TOULOUSE CEDEX
N° d'identification si entité française	379 280 019 00033
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités dans l'ensemble visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	
Siège	
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	